

APPEL À TÉMOIGNAGES CIBLÉ

COMMISSION
INDÉPENDANTE
SUR L'INCESTE ET
LES VIOLENCES
SEXUELLES
FAITES AUX ENFANTS

CIIVISE

À DESTINATION
DES ADULTES AYANT ÉTÉ VICTIMES
DE **VIOLENCES SEXUELLES**
DANS LEUR ENFANCE

AU SEIN D'UNE INSTITUTION

« J'avais 15 ans, c'était mon entraîneur ».

« C'est déjà suffisamment dur de passer par l'ASE, alors subir des violences sexuelles en plus, c'est dramatique. C'est une double peine que l'on ne mérite pas de subir ».

« Il était de notoriété publique au sein des élèves de l'école que tous les ans, le professeur avait une ou deux blondes dans le collimateur. Manque de chance pour moi, je fus l'une d'entre elles ».

« Moi où j'étais, on était une cinquantaine d'enfants. Il y avait trois pédocriminels qui étaient éducateurs, qui venaient coucher dans notre lit, qui s'amusaient ».



e 21 septembre dernier, la commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants lançait son appel à témoignages à destination des adultes ayant été victimes de violences sexuelles dans leur enfance autour d'un mot d'ordre : « **Ensemble, sortons du silence** ».

En l'espace de quelques semaines, nous avons reçu plusieurs milliers de témoignages. S'il y avait encore un doute, c'est le signe de l'utilité de la commission, qui répond à un véritable besoin des victimes. Celui, entre autres, d'être entendu par une instance publique. C'est aussi le signe que l'espace de parole que nous avons créé produit quelque chose de profondément citoyen : les victimes se rencontrent et se découvrent solidaires.

Parce que nous voulons protéger les enfants où qu'ils vivent.

Parce que nous voulons offrir un espace de parole à toutes les victimes.

Parce que si les institutions où les enfants grandissent, apprennent, se développent sont des lieux où s'engagent des adultes bienveillants et protecteurs, certains enfants y ont croisé la route d'agresseurs sexuels.

Parce qu'ensemble, nous pouvons continuer à sortir du silence, nous lançons aujourd'hui un appel à témoignages ciblé à destination des adultes ayant été victimes de violences sexuelles dans leur enfance, au sein d'une institution.

Pour que cesse la loi du silence, au sein de la famille, comme dans l'ensemble des sphères de socialisation des enfants.

Edouard Durand et Nathalie Mathieu

Co-Présidents de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants

Le 21 septembre dernier, la commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants lançait un appel à témoignages à destination des adultes ayant été victimes de violences sexuelles dans leur enfance.



EN UN COUP D'OEIL

En quelques semaines seulement, nous avons reçu des milliers de témoignages.

8200 TÉMOIGNAGES

Parmi lesquels :

1700 appels

Tout adulte souhaitant témoigner de violences sexuelles subies dans son enfance peut appeler le **0 805 802 804** depuis la métropole ou le **0 800 100 811** d'Outre-Mer et depuis l'étranger. Les proches des victimes peuvent également apporter leur témoignage en composant ces mêmes numéros.

Les victimes trouvent une écoute et un accompagnement auprès d'écouteresses et d'écouteresses expérimentés et formés sur les violences sexuelles, qui travaillent respectivement pour le Collectif féministe contre le viol (CFCV) ou SOS Kriz, deux associations spécialisées.

1700 mails et courriers

Tout adulte souhaitant témoigner de violences sexuelles subies dans son enfance ainsi que les proches des victimes peuvent également adresser un mail à l'adresse **teмоignages@ciivise.fr** ou un courrier à **CIIVISE, 14 avenue Duquesne, 75007 Paris**.

4800 questionnaires

Ce questionnaire est un outil supplémentaire pour une connaissance exhaustive des violences dont témoignent les victimes (circonstances, lien de proximité avec l'agresseur, conséquences sanitaires et sociales, etc.).

Tous ces témoignages sont extrêmement forts et importants car ils permettent de mesurer pleinement la gravité des violences sexuelles et de décrypter la stratégie des agresseurs.

Une majorité de témoignages liés à l'inceste

Près de **80% de ces témoignages** concernent des violences sexuelles incestueuses. Ce n'est pas une surprise.

D'abord, parce que **l'inceste représente une majorité des violences sexuelles faites aux enfants**. L'enquête en population générale menée par l'INSERM pour la CIASE a révélé que parmi les femmes victimes de violences sexuelles dans l'enfance, 60% l'ont été dans le cadre de la famille et de l'entourage proche et que c'est le cas de 37,5% des hommes.

Suite à la publication du rapport de la CIASE le 5 octobre dernier, la CIIVISE a reçu plusieurs témoignages de personnes ayant été victimes de violences sexuelles dans des institutions, pas seulement l'Eglise.

La CIIVISE est aussi en lien étroit avec les institutions publiques et privées qui mettent en place des stratégies de prévention et de protection, à l'école, dans le sport ou les associations de protection de l'enfance.

Des victimes qui répondent déjà à notre appel à témoignages

Bien que la majorité des témoignages adressés à la CIIVISE à ce jour aient trait à des violences sexuelles incestueuses, nous recevons déjà des témoignages de violences sexuelles au sein des différentes institutions.

L'analyse des 3800 premiers questionnaires adressés aux victimes en novembre dernier nous permet déjà de dresser plusieurs constats.

**10% des témoignages concernent des violences sexuelles au sein d'une institution.
7 victimes sur 10 sont des femmes.**

Les victimes de violences sexuelles au sein d'une institution

LES 10 CHIFFRES CLÉS DU QUESTIONNAIRE

CARACTÉRISTIQUES DES VIOLENCES

En moyenne, les victimes avaient 10 ans au début des violences.

Près de 8 victimes sur 10 rapportent des attouchements du sexe, des seins ou des fesses.

Pour 1 victime sur 3, les violences n'ont eu lieu qu'une seule fois.

Plus d'1 victime sur 2 connaissaient l'agresseur depuis moins d'un an.

LES INSTITUTIONS CONCERNÉES

3 victimes sur 10 rapportent avoir subi des violences sexuelles au sein d'un établissement scolaire.

Entre 2 et 3 victimes sur 10 rapportent avoir subi des violences sexuelles au sein d'une institution religieuse.

2 victimes sur 10 rapportent avoir subi des violences sexuelles dans le cadre d'une colonie de vacances.

LA RÉVÉLATION DES VIOLENCES

Plus de 8 victimes sur 10 avaient déjà parlé des violences sexuelles.

Plus de 6 victimes sur 10 qui en avaient parlé l'ont fait plus de 10 ans après les faits.

2 victimes sur 10 qui en avaient parlé l'ont fait moins d'un an après les faits.

Le confident principal est un membre de la famille ou un professionnel (de santé, de l'éducation nationale, etc).

Elargir l'espace de parole et construire une culture de la protection pour tous les enfants

La vocation de la CIIVISE est d'offrir à toutes les personnes qui ont été victimes de violences sexuelles dans leur enfance l'espace de témoignage où leur parole sera crue, respectée, car s'il n'y a pas d'injonction à parler, il y a un devoir collectif d'écouter pour protéger.

C'est pourquoi l'appel à témoignages que la CIIVISE lance aujourd'hui s'adresse tout particulièrement aux personnes qui ont été dans leur enfance victimes de violences sexuelles au sein d'une institution :

- Quelle que soit l'institution : école, colonies et camps de vacances, clubs de sport, activités culturelles et artistiques, religions, établissements d'accueil d'enfants handicapés, internats ou externats etc.
- Que l'agresseur ait été un adulte ou un autre enfant.

A ces femmes et à ces hommes, la CIIVISE redit aujourd'hui qu'elle est là pour les écouter et que leur témoignage permettra de lutter contre l'impunité des agresseurs et de mieux protéger les enfants d'aujourd'hui et de demain.

Témoigner auprès de la commission

Par téléphone



Du lundi au vendredi de 10H00 à 19H00

— De France métropolitaine

0 805 802 804

— D'Outre-mer

0 800 100 811



Par mail

temoignages@ciivise.fr

Par courrier

CIIVISE
14 AVENUE DUQUESNE
75007 PARIS

Compléter notre questionnaire

RDV sur notre site internet : www.ciivise.fr

La commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants

Dans le contexte actuel de libération de la parole, la création de la commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants est la réponse publique à une prise de conscience collective de l'ampleur et de la gravité de toutes ces violences.

Le 23 janvier 2021, le président de la République a annoncé la création de cette commission indépendante et a désigné Edouard Durand, juge des enfants, et Nathalie Mathieu, directrice générale de l'association Docteurs Bru, pour la présider.

Le 11 mars 2021, la commission est installée par le secrétaire d'État chargé de la famille et de la protection de l'enfance pour une durée de deux ans afin de formuler des recommandations pour mieux prévenir les violences sexuelles, mieux protéger les enfants victimes et lutter contre l'impunité des agresseurs.

Une commission pluridisciplinaire

La commission est composée de 27 membres : des expertes et des experts issus de différents horizons professionnels, de victimes et d'associations de victimes. La liste complète des membres est à retrouver sur le site internet : www.ciivise.fr.

LES CO-PRÉSIDENTS



EDOUARD DURAND

Édouard Durand est magistrat, expert de la protection de l'enfance. Il a notamment été juge des enfants à Marseille et à Bobigny. Il est membre du Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE) et a été co-président de la commission « Violences de genre » du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. Il a participé à l'élaboration du premier plan gouvernemental contre les violences faites aux enfants.



NATHALIE MATHIEU

Nathalie Mathieu est directrice générale de l'association Docteurs Bru, qui accueille dans une maison spécialisée des jeunes filles victimes d'inceste. Elle a été responsable du dispositif d'accueil des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance en Seine-Saint-Denis. Elle a également été directrice d'établissements médico-sociaux.

COMMISSION
INDÉPENDANTE
SUR L'**INCESTE** ET
LES **VIOLENCES**
SEXUELLES
FAITES AUX **ENFANTS**

CIIVISE

Contact presse

Commission indépendante sur l'inceste et les violences
sexuelles faites aux enfants (CIIVISE)

Alice Gayraud
Responsable du plaidoyer et de la communication

alice.gayraud@sg.social.gouv.fr
07 61 46 46 10